



DÉCLARATION LIMINAIRE CTL DU 30 SEPTEMBRE 2022

Le Président de la République a décrété la fin de l'abondance mais à quelle abondance fait-il référence ?

Celles des travailleurs ? Alors que l'inflation et les prix des produits de première nécessité explosent, que les salaires baissent, que 12 millions de français sont déjà en précarité énergétique, le Gouvernement demande de nouveaux sacrifices. Il menace d'une nouvelle réforme régressive de l'assurance chômage alors qu'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, ainsi que de nouveaux reculs sur les retraites.

Celles des fonctionnaires ? L'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC).

Celles des profiteurs de la crise ? Les profits s'envolent, les richesses et les aides publiques sont captées par les plus riches. Ainsi, 70 milliards ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021, un nouveau record ! Le patrimoine des 500 fortunes françaises représente 1000 milliards d'euros.

Alors oui, d'accord pour la fin de l'abondance pour tous ceux qui ont profité de la crise et qui continuent la course infernale aux profits.

A la DGFIP, des échanges ont eu lieu pour des négociations sur le régime indemnitaire : aucune mesure générale proposée par la DG, deux mesures ciblées relevant du saupoudrage, de l'action sociale en guise d'indemnitaire, la volonté de réintroduire une modulation à la tête du client, et la création « d'une prime de fidélisation » limitée à quelques agents et source de nouvelles inégalités.

La CGT Finances Publiques revendique pour nos salaires notamment une revalorisation du point d'indice de 10 % avec rattrapage et indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles, des rémunérations plus justes pour les non-titulaires.

A la lecture des documents préparatoires de ce CTL, nous constatons que malheureusement au-delà de ce recensement des difficultés des agents, le plan de prévention qui découle du DUERP relève plus d'actions palliatives que curatives.

Concernant le tableau de bord de veille sociale et l'observatoire interne, nous partageons quelques constats sur la dégradation de certains indicateurs, mais nous craignons que la direction ne s'en serve comme prétexte pour réformer et restructurer les services qui ne nécessitent pour fonctionner que des moyens humains.

Pour la CGT Finances Publiques, le service public ne peut être une variable d'ajustement qui dépend des moyens alloués par la Direction, mais une exigence qui nécessite qu'on les lui donne.

Les élu(e)s CGT en CTL.